

Droits humains

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **48 (1960)**

Heft 878

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285065>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

C'est l'effort, c'est la résistance qui donnent à l'individu de la volonté, sans quoi il n'est rien.

LABOULAYE.

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

Mme WIBLE-GAILLARD, 6, ch. de Grange-Canal

ADMINISTRATION ET ANNONCES

Mlle Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel

des publications de l'Alliance

de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 8.— (ab. min.)

abonnement à « Femmes Suisses » compris.

Les abonnements partent de l'importation quelle date

Prix du numéro 35 centimes

Compte de chèques postaux I. 943

Droits humains

Un an sur deux, le Palais des Nations, à Genève, voit revenir les délégués des Etats du monde qui font partie de la Commission des Droits de l'homme. Ces Etats sont au nombre de 18 qui siègent dans cette commission — à l'exception des cinq grands toujours présents — par un système de rotation.

A chacune de ses sessions, la commission élit son président. Pour cette seizième session, ce fut à M. Mario Amadeo (Argentine) que fut confiée la présidence.

La plupart des délégations gouvernementales sont composées de délégués masculins,

cependant notons avec plaisir que Mme Lord présida la délégation des Etats-Unis et que la délégation polonaise était présidée par Mme Wasilkowska.

Trente-deux organisations non gouvernementales à voix consultative étaient représentées; dans cette représentation on comptait 32 femmes dont plusieurs ont pris la parole pour faire entendre l'avis de leur organisation.

A l'ordre du jour figuraient quelques questions très importantes.

avait éviter de parler des **manifestations antisémitiques** qui ont troublé l'opinion publique depuis quelques mois.

A ce sujet, les organisations non gouvernementales sont intervenues, parmi elles le Conseil international des femmes, qui par la voix de Mlle van Eeghen, a précisé encore les principes du C.I.F. « fais aux autres ce que l'on voudrait qu'on te fit » et porté devant les membres de la Commission les protestations de nombreux conseils nationaux.

Quant au Dr Riegner, représentant du Congrès juif mondial, il a produit les résultats de l'enquête qui se poursuit à l'égard de ces manifestations :

- du 25 décembre 1959 au 15 février 1960, on compte plus de 2000 manifestations antisémitiques.
- elles ont eu lieu dans 308 localités différentes de 38 pays (plus de la moitié des membres de l'O.N.U.),
- les manifestations se concentrent en Europe et en Amérique,
- l'Asie et l'Afrique sont moins touchées; il n'y a eu aucune manifestation aux Indes.

Ces résultats de l'enquête sont probants. Les membres de la Commission ont approuvé la résolution ci-contre.

Protection des minorités

Victimes de l'intolérance

Ce vaste sujet qui embrasse toutes les formes de la tolérance se présentait d'abord sous la forme d'un rapport spécial consacré à la **liberté religieuse** et aux **pratiques religieuses** par M. Krishnaswami. Ce texte est si remarquable qu'on en a demandé l'impression pour le public. Il nous sera loisible alors de le présenter à nos lecteurs pour faire valoir la grande élévation de pensée qui a animé son auteur.

Mais, en ce premier trimestre 1960, la Commission des Droits de l'homme ne pou-

La Commission des Droits de l'homme demande aux pouvoirs publics et aux organisations privées de faire des efforts soutenus pour éduquer l'opinion publique en vue de déraciner les préjugés raciaux et l'intolérance religieuse... et prie le secrétaire général de recueillir des renseignements et observations sur ces manifestations et de les transmettre aux membres de la sous-commission...

(Suite en page 2)

Comité et Conseil
de l'

Union européenne des femmes

Députées et conseillères nous parlent

L'Union européenne des femmes groupe, depuis cinq ans, sur l'initiative des femmes autrichiennes, les députées et conseillères municipales des organisations chrétiennes démocrates et conservatrices ainsi que des unions civiques féminines. Des politiciennes de onze pays en font partie : Belgique, Allemagne occidentale, Luxembourg, Autriche, Finlande, Grande-Bretagne, Italie. La Suisse y a des observatrices.

Cette Union interconfessionnelle s'efforce de défendre les droits de l'individu, le maintien de la paix, la justice et la libre collaboration des peuples. Elle joint du statut consultatif B auprès du Conseil de l'Europe.

Le comité et le conseil de l'Union ont siégé à Bâle, du 11 au 13 avril, les autorités cantonales leur ont offert une réception à la Wilt'schen Haus et la Communauté suisse de travail pour l'Union européenne des femmes avait organisé une séance publique à l'Orangerie qui attira la foule. Au nom de cette communauté suisse, Mme Vischer-Alioth souhaita la bienvenue aux hôtes et aux invités, puis Mme Louise Wenzinger présida la séance et introduisit les oratrices.

Liisa Mäkinen

conseillère municipale d'Helsinki

apporte aux Suissesses les salutations des Finlandaises dont elles se sentent si proches par leur amour de la liberté.

Dans la vie communale, les femmes s'occupent surtout des tâches sociales. Les communes finlandaises se trouvent en face des mêmes problèmes sociaux que les communes suisses : aide aux enfants dont les mères ont un travail professionnel, logement des personnes âgées, occasions de travail, questions scolaires et logements. Mais il faut veiller à ne pas développer l'insouciance et la paresse par l'aide sociale, il ne faut pas que les gens s'abandonnent si bien à l'aide communale qu'ils perdent la volonté de s'aider eux-mêmes.

Il est important que la commune soit indépendante de l'intervention de l'Etat. Le parti conservateur a choisi comme mot d'ordre des prochaines élections communales « Pour la liberté des communes ».

(Suite en page 3)

Déclaration sur le

Droit d'asile

Chacun sait plus ou moins ce que signifie ce terme : **droit d'asile**. En principe, il s'agit du droit que possède un Etat souverain d'accueillir un fugitif étranger obligé de quitter son pays à cause de ses opinions politiques.

De nos jours, il y a des chefs d'Etat en fuite et ils demandent asile à tel ou tel voisin.

Mais l'opinion publique s'imaginerait volontiers que tout individu poursuivi pour ses opinions, obligé de fuir son pays, a le droit de demander asile à l'étranger. C'est là un renversement du terme. Notre temps à vu des masses humaines fugitives demander asile chez des voisins qui n'étaient nullement contraints de les accueillir mais qui l'ont fait généralement et généreusement.

Et là se pose un véritable problème politique et pratique. C'est pour codifier le procédé sur le plan international que la France a rédigé un projet de déclaration qui a été adopté grâce à la ténacité du professeur Cassin, chef de la délégation française.

Il arrive, en effet, qu'un Etat de faible ressource se voit soudain requis d'accueillir des fuyards de fugitifs auxquels il ne peut refuser accueil sous peine d'inhumanité. La déclaration demande à la communauté internationale de s'engager à soutenir ce premier pays d'accueil, financièrement et pratiquement, pour l'aider à faire transiter plus loin la plus grande partie de ses réfugiés; ainsi les pays d'accueil seront moins enclins à refouler des réfugiés malheureux parce qu'ils ne pourraient pas en assumer la charge.

Qu'attendez-vous de votre journal ?

Nos lecteurs et lectrices auront trouvé dans le dernier numéro de « Femmes suisses » quelques commentaires sur les résultats de notre enquête, lancée en mars, sous le titre « Citoyennes à part entière, qu'attendez-vous de votre journal ? »

Un peu plus tard, en avril, ont été envoyées à la rédaction du « Mouvement féministe » plusieurs réponses, accompagnées de lettres explicatives, émanant d'abonnées qui depuis longtemps portent un vif intérêt à notre journal.

Ces réponses insistent pour que « Femmes suisses » ait un programme nettement différent des revues et périodiques féminins habituels, qu'il soit centré sur le rôle de la femme comme épouse, mère, célibataire et membre de la société humaine. Dans ces différentes fonctions, il y a à résoudre des **problèmes psychologiques** (vie conjugale, éducation des enfants, vie isolée, vie sociale, rapport entre les membres de la société); il y a des **problèmes pratiques** (ménage — mais pas de petites recettes — argent, budget, logement — locataire et propriétaire — articles du code qui régissent ces divers problèmes).

Il y a des **problèmes professionnels** qui doivent être systématiquement examinés (descriptions de professions, organisations professionnelles, leurs buts, législation adéquate, législation internationale).

Il y a la femme et le pays qui embrasseraient la connaissance de notre

pays, des ressources des différentes régions, les devoirs civiques (étude de la législation à l'occasion des modifications constitutionnelles que proposent les scrutins successifs); il faut absolument amener les électrices à avoir une vue objective des projets électoraux qui leurs seront soumis.

Un tel programme est assez sec et il ne faudrait pas manquer de l'assouplir et de l'illustrer par des **biographies**, d'hommes ou de femmes célèbres, utiles; par des exemples concrets de pratique éducative, d'emploi des **loisirs familiaux** (jeux en famille, promenades à la découverte de la nature ou des vestiges intéressants de la contrée) ne pas oublier que les jeux développent l'adresse, la patience, la concentration et qu'ils sont l'école de la vie.

Recommandation pour la mise en pages : nette distinction des rubriques, avec en-têtes très visibles et placées toujours au même endroit.

Le leitmotiv de ces missives est celui-ci : maintenir l'originalité du journal par rapport aux autres feuilles et revues qui existent. Cette originalité c'est de considérer la femme comme une **citoyenne à part entière** et non pas seulement comme une poupée de mode, ou une cuisinière ou une femme de ménage ou une mondaine désœuvrée, mais comme un être qui participe sur un pied d'égalité à toute l'activité de la communauté sociale à laquelle elle appartient.

« Le Mouvement Féministe ».

La commission siégeait dans la ville même où, le 6 mars, les électeurs genevois ont accordé aux femmes l'égalité des droits civiques. La commission ne pouvait manifester son approbation pour cette victoire des droits de la femme : la Confédération n'est-elle pas encore rebelle à cette idée? Les organisations non gouvernementales, pour cette même raison de courtoisie à l'égard du pays d'accueil, ont renoncé à toute manifestation collective.

Cependant, au cours d'un dîner privé, Mrs. B. Lord, chef de la délégation américaine a porté un toast aux électeurs genevois qui ont soutenu chez eux les principes de la Déclaration universelle.

Floriana Institut pédagogique privé
Pontaise 15 — LAUSANNE
Nouvelle direction : E. PIOTET Tél. 24 14 27

● Formation de gouvernantes
institutrices et étrangères
pour familles suisses

● Préparation d'assistantes

● pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc.
Professeurs diplômés. Diplômes, Placement des élèves assuré.

EXTRAIT VITAMINEUX

Bévita

Pour assaisonner et tartiner

LEVURE VITAMINEUSE

Bévita

sous contrôle de l'Institut des vitamines



PUBLICATIONS

Tout simplement...

...le poète nous peint la contrée où il a le magnifique bonheur de cultiver la terre, où il entend les

Voix de l'eau
Du ruisseau
Gai, qui coule,
où il voit

Dans le ciel
Un peu pâle
Le soleil...

Et la plante
A l'abri
Est contente,
Et sourit !

Tous réclament
Des prés verts.
L'oiseau clame :
« Mort l'hiver. »

« C'est un leurre » !
Dit le vent,
Point n'est l'heure
Du printemps !

A tous ceux qui aiment retrouver les émotions que fait éprouver la nature, la vie familiale ou villageoise saine, nous recommandons ce mince recueil de vers.

L'auteur en est le colonel Charles Bettens, bien connu des féministes, car il est depuis longtemps un féministe convaincu, c'est lui qui, en 1950, introduisit la motion pour l'octroi du suffrage féminin communal vaudois, votation qui a abouti à un échec, mais qui a préparé la voie à celle du 1er février 1959.

« On parle beaucoup de littérature populaire... dit Henri Perrochon dans sa préface. Un authentique paysan a aussi quelque chose à nous dire... Trop souvent on se contente en littérature d'esquisses rustiques faites par des citadins, qui exagèrent les lumières et renforcent les ombres. Pour le plaisir de ses amis, Charles Bettens, après ses narrations : *Embarquement, La Traversée*, nous donne *Tout simplement*... »

C. Bettens, brochure de vers, préface d'H. Perrochon, est en vente au prix de 3 fr., chez l'éditeur, Imprimerie Ramoni, Cossonay, le bénéfice réalisé sera versé à l'Hôpital de Saint-Loup.

Droits humains (suite de la p. 1)

La commission a été honorée de la visite du président du Pérou, M. Prado, et de sa suite. Un échange de paroles aimables a permis aux assistants d'apprendre que les habitants du Pérou respectaient déjà un code des Droits de l'homme.

Discriminations

dans le domaine de l'enseignement

Nous savons toutes que dans le domaine de l'enseignement, non plus chez nous, mais ailleurs et dans la plupart des pays du monde, on ne juge pas utile de donner aux filles une instruction aussi poussée qu'aux garçons. Les femmes se trouvent handicapées de ce fait lorsqu'elles veulent exercer une

La Suisse et l'Unesco

A l'occasion du dixième anniversaire de sa création, la Commission suisse pour l'Unesco a publié une brochure fort bien illustrée et dont la rédaction a été confiée à M. René Dovaz, directeur de la Fondation des émissions de Radio-Genève.

En quelques brèves pages, l'auteur explique au lecteur non initié ce que doit être l'action de l'Unesco, cette organisation internationale des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Puis citant les rapports de R. Dottrens et C. Brandt, il nous montre ce qui a été fait en Suisse, durant cette décennie en ce qui concerne l'éducation des jeunes puis celle des adultes.

Il intéressera peut-être nos lectrices de savoir ce que pense M. C. Brandt des groupements féminins :

Dans la pensée que les organisations féminines suisses seraient des alliées toutes naturelles pour l'accomplissement de notre programme, nous avons tenu, pour elles spécialement, un cours à Boldern en 1958, en corrélation avec la Saffa à Zurich, puis un second, au séminaire coopératif de Freidorf, en septembre 1959. Nous ne nous étions pas trompés, nos espoirs ont été largement réalisés. L'Unesco rencontre, chez les femmes de notre pays une résonnance surprenante en faveur de ses buts. Elle a trouvé en elles plus que des amies, des propagandistes actives et clairvoyantes. Est-ce peut-être une élégante revanche de la sujétion dans laquelle on s'obstine à les maintenir sur le terrain de la politique nationale ?

En voilà assez, je pense, pour engager nos lectrices à désirer connaître mieux encore ce que l'Unesco recherche et réalise dans le domaine scientifique, social, culturel, dans le domaine de l'information, si limité encore, hors d'Europe et d'Amérique, et savoir dans quelle mesure les Suisses peuvent soutenir, chez eux et ailleurs les buts de cette grande entreprise.

Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.

R. Dovaz, *La Suisse et l'Unesco*, avec la collaboration de Mlle A.-M. Du Bois, de MM. C. Brandt, P. Bourgeois, J. Bourquin et R. Dottrens.

profession et elles sont aussi en état d'infériorité dans leur fonction de mères de famille et lorsqu'elles exercent leurs droits civiques.

D'autre part, pour celles qui se consacrent à l'enseignement, elles se heurtent, dans de nombreux pays à un ostracisme qui les maintient dans les classes inférieures, elles ont peine à accéder à l'enseignement supérieur.

Les efforts tentés dans ce domaine sont accomplis par l'Unesco qui présente régulièrement un rapport à la Commission des Droits de l'homme. Celle-ci continuera de maintenir cette question à l'ordre du jour de ses prochaines sessions.

DE-CI, DE-LÀ

La Fédération des éclaireuses suisses comptait en 1959 plus de 11 500 membres. Le rapport insiste sur le fait qu'aujourd'hui encore on peut parler d'une jeunesse capable de faire

fréquentes. Lorsque je montre qu'elles me déplaissent, je passe pour un retardé et pour un niais. C'est vrai que dans les milieux modestes cela est différent. Mais pour combien de temps ?

Oui, pour combien de temps ? Au train où nous allons, je crains fort que la troisième sorte de jeunes finisse par représenter la majorité. Les parents et l'Etat lui-même auront alors des surprises qui ne seront pas seulement désagréables, qui pourraient devenir terribles. La jeunesse est l'âge de l'effervescence et du dynamisme. Si sa force n'est pas employée à une action constructive, elle se déploie anarchiquement, elle renverse et saccage. L'action constructive réclame de l'intelligence, de l'enthousiasme, de l'ordre et du dévouement. Ces vertus se trouvent en puissance chez nos enfants. Qu'on néglige de les cultiver, elles retournent à l'état sauvage et deviennent des vices. Nous aurons beau dire à cette jeunesse désorganisée : « Votre anarchie va faire de vous la proie des peuples d'acier qui ont été trempés dans l'impitoyable discipline totalitaire ». Elle vous répondra, comme on me l'a déjà répondu : « On s'en fout. Que la force triomphe ! Notre civilisation européenne est à fin de vie et nous n'y pouvons rien ! »

Ce langage n'a rien de puéril. Il est tenu,

Une Anglaise mariée sur trois travaille, pourquoi ?

(suite)

Quelles conclusions faut-il tirer de tout cela ?

Que de plus en plus de femmes mariées travaillent est un phénomène qui, sans être récent, a pris une extension considérable depuis la dernière guerre : au cours des vingt dernières années en effet, le pourcentage a doublé. Le petit tableau suivant montre bien que la courbe est ininterrompue :

Année	Nombre de femmes mariées travaillant	Pourcentage de la main-d'œuvre féminine
1950	2 850 000	40 %
1953	3 250 000	45 %
1957	3 770 000	49,3 %

L'emploi de la femme mariée est devenu un élément de la vie occidentale. Il est sans aucun doute un trait aussi caractéristique que l'expansion économique et la hausse du niveau de consommation et durera autant que ces deux autres phénomènes, car ceux-ci sont concomitants de celui-là. Toutefois, aujourd'hui autant que jamais, la vie d'une femme reste dominée par son rôle d'épouse et de mère. Ce n'est pas pour affirmer son égalité avec l'homme qu'elle cherche à travailler. Tout au plus, à l'exception bien entendu des plus cultivées, qui ont nettement l'intention de faire une « carrière », a-t-elle le sentiment qu'elle a comme l'homme le devoir de travailler et que « c'est être paresseux que rester chez soi ». Somme toute, la femme qui travaille — tant à cause des progrès modernes qui ont réduit les besoins ménagers qu'à cause du désir incessant « d'améliorer son niveau de vie » — est un produit de l'ère technique. Il reste donc maintenant à tirer le meilleur parti possible de cette main-d'œuvre encore relativement inexploitée : le rapport estime à cet égard que l'emploi à mi-temps est la formule la plus capable de concilier les besoins individuels et ceux de la nation.

* La brochure *Working Wives* est éditée par l'Institute of Personnel Management, 80, Fetter Lane, Londres, EC. 4. Prix : 7 sh. 6 pence.

des sacrifices, puisque 952 cheftaines, experts techniques, cheftaines cantonales (pour la plupart des jeunes filles entre 17 et 19 ans) ont donné leurs loisirs et leurs forces au mouvement scout.

La section de Coire de l'Association des femmes grissonnes a fêté ses 40 ans. Parmi les tâches les plus importantes de l'Association, citons la lutte antituberculeuse, la collaboration avec Pro Juventute, l'organisation de cours, l'aide personnelle.

Mlle A. Gysler, infirmière diplômée du Bon Secours, a été engagée par l'Organisation mondiale de la santé pour le Cambodge, où elle enseignera dans une école de personnel infirmier en majorité masculin.

Le Conseil fédéral a nommé au Conseil de la fondation « Pro Helvetia », pour une nouvelle période de trois ans, Mlles Véréne Borsinger, Dr en droit, Bâle, et Hortense Bührle, Zurich.

Une nouvelle loi autorise les femmes italiennes à garder leur nationalité en cas de mariage avec un étranger.

de façon certes plus nuancée, par un artiste remarquable, qui fut aussi un des plus subtils sophistes de notre siècle. Paul Valéry commence sa première lettre sur « La crise de l'esprit » par l'exclamation si souvent citée : « Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles ! » L'écrivain a lancé ce cri en 1919. Il n'a été que trop entendu et interprété selon ce que je crois être son vrai sens, le défaitisme et l'attrait du néant. Il s'est trouvé peu de grands esprits, en Occident, qui aient répondu, comme il le fallait : « Nous autres, civilisations, nous savons qu'il ne tient qu'à nous de renaître ! » Car c'est là, me semble-t-il, la vraie réplique à l'apostrophe de Valéry. Les civilisations ne sont mortelles que pour ceux qui renoncent, qui se laissent mourir. Valéry tremblait pour l'avenir de l'Europe. Il n'imaginait pas qu'avec le concours de l'Europe une civilisation planétaire pouvait, devait naître et relayer les civilisations éteintes. Mais une réplique ne suffit pas. Il faut un travail, une formation, un modelage continu. La jeunesse doit être préparée de longue main, lentement, méthodiquement aux tâches planétaires qui vont de plus en plus lui incomber.

D'autre part, les prétentions universalistes de nos études livrent une guerre sourde

Alice Duvillard

Une des plus actives militantes du Mouvement antialcoolique, Mlle Alice Duvillard, est décédée à Montreux, le 11 avril, à l'âge de 97 ans. Elle appartenait à une famille d'industriels ; elle a été, en 1911, la fondatrice du journal *La Petite Lumière*, qu'elle a rédigé pendant longtemps, avec Mlle Jeanne Corvee, à Lausanne, et qui a aujourd'hui pour rédactrice Mme Yvonne Leuba, à Genève.

Mlle Duvillard a lancé, en 1912, le mouvement en faveur de la pasteurisation des jus de fruits, qui connaît aujourd'hui une belle activité. Elle a été une des fondatrices de l'hôtel sans alcool « Helvétie et des familles », à Montreux, où sa directrice, Mlle Emma Kraehenbühl, a reçu bien des réunions féministes et antialcooliques.

S. B.

A la mémoire

du

Général Guisan

« Il est indiscutable que la femme rend aujourd'hui des services inappréciables tant dans le domaine social que dans le domaine économique. Qu'on n'oublie pas l'activité remarquable que joua la femme suisse durant les mobilisations de 1939 à 1945, où elle remplaça si utilement le père, le mari ou le fils appelé sous les drapeaux. En parcourant alors notre pays, j'ai pu me rendre compte de son abnégation, de son sens psychologique, de son heureuse influence.

« Que ce soit au foyer familial, dans l'éducation de ses enfants ou dans sa profession, ne joue-t-elle pas déjà un rôle civique important ? Pourquoi alors ne pas admettre sa collaboration avec le droit de vote ? Ce ne serait que justice, et la communauté en bénéficierait. »

Général Henri Guisan.

Nous avons déjà publié ces lignes lorsqu'elles ont été écrites en 1959 et nous avons exprimé notre gratitude à leur auteur qui a jeté ainsi dans la balance, du côté de notre cause, le poids de son autorité incontestée.

Mais ne devons-nous pas dire aussi notre reconnaissance au général des années de guerre ? N'est-ce pas grâce à lui que nos soucis ont été allégés ?

Lorsque nos soldats partaient, dans les matins gris, pour une relève, quel réconfort de savoir qu'ils allaient servir sous les ordres d'un chef en qui nous avions une entière confiance.

Celui qui veillait à notre sécurité n'était qu'un homme, certes ! Il n'était pas tout-puissant, il n'était pas omni-présent, il ne pouvait commander aux événements mondiaux, mais il était juste et humain dans l'accomplissement de sa tâche et cela suffisait à nous tranquilliser.

Il était à la fois si remarquablement compétent et si modeste ! Cette modestie même nous garantissait qu'il ne pouvait être aveuglé.

Qu'il soit remercié de nous avoir épargné un grand poids d'inquiétude en étant simplement l'homme sûr dont nous avions besoin.

Si notre journal vous intéresse, aidez nous à lui trouver des abonnés.

Les jeunes face au monde moderne

Conférence donnée par M. Robert Junod, professeur, à l'Union Famille-Ecole
Le conférencier présente différentes catégories d'adolescents

(suite)

Dernièrement, j'ai rencontré un ancien élève, appartenant à la première sorte, celle des généreux, et pas bégueule je vous prie de le croire. Il m'a dit : « Vous ne pouvez pas vous figurer, monsieur, la mentalité d'une partie de la jeunesse, en tout cas dans certains milieux de commerçants plus ou moins enrichis. Tenez, pendant la danse une jeune fille de 16 ans, presque une fillette, me dit : « Après la sauterie, dis, on va à l'hôtel ? » Des propositions de ce genre, monsieur, sont

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Ecole Lémania
LAUSANNE
Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des 10 ans